

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL D'ECOLE**  
**Du 19 Mars 2010 à Monthou/Bièvre**

Etaient présents à la réunion (fiche d'émargement jointe) :

Identité	Qualité / fonction
Mme Miceli	Présidente du SIVOS et Adjointe au maire des Montils
Mr Ledoux et Mr Darnis	Maires de Candé/beuvron et de Monthou/Bièvre
Mr Bonneau- Mme Poitout- Mme Pain- Mme Sadowniczyk	Directeur et Directrices d'école
Mmes - Poujade- Leclerc- Chasset- Grethen-- Alberto- Kaluzny- Bouquet- Amardeil- Jaros- Majorel- Tessier- Mr Gougry	Enseignants maternelle et élémentaire
Mr Serreau Mrs Chicoineau – Sauvage – Wardega Mr Noir	Représentant élu de la commune des Montils Elus de Monthou/Bièvre DDEN
Mmes Bournon- Fricheteau – Perrin- Colin – Troispoux- Mahoudeau- Caudal – Bouvard- Mrs Martin- Geneslay- Barth- Menon -	Parents élus

Etaient absents :

Identité	Qualité / fonction
Mr Lescure	Maire des Montils
Mr Barré Mmes Montigny et Loiselet (en arrêt maladie)	enseignants
Mme Marcadier- Azougach	Parents élus

Ordre du jour :

- 1- Prévisions des effectifs de rentrée
- 2- Evaluations CP – CE1 – CM2
- 3- Stages de remises à niveau CM
- 4- Garderies sur site
- 5- SMISS : devenir ?
- 6- Le point sur les différents projets :  
étoile cyclo- petites randos- voyage en Belgique- projet sur la violence- ENR...
- 7- Organisation du coucher des petites sections
- 8- Dégâts engendrés par la tempête, aux Montils
- 9- Informations sur les modalités de fonctionnement du conseil d'école
- 10-Questions des parents élus

## Décisions :

### 1°) Point n°1 de l'ordre du jour :

Les effectifs par niveau de classe sont présentés aux membres du conseil d'école :

**47 MS – 55 GS – 75 CP- 48 CE1- 37 CE2 – 70 CM1 – 52 CM2** (Effectifs estimés à ce jour, en fonction de maintiens éventuels de certains enfants ou d'éventuels départs..)

En ce qui concerne les PS :

32 familles ont déjà confirmé l'inscription de leur enfant

22 familles ont été contactées mais n'ont pas encore répondu

8 familles ont déménagé ou scolariseront leur enfant dans une autre école.

### 2°) Point n°2 de l'ordre du jour :

Mr Bonneau présente les évaluations CM2 qui ont eu lieu du 19 au 23 janvier et explique que les résultats ont été communiqués aux familles .

Mme Sadowniczyk informe que les évaluations nationales de CE1 auront lieu du 17 au 24 mai prochains.

Mme Pain explique que des évaluations départementales des CP (1 classe aux Montils et 1 classe à Monthou) ont eu lieu en début d'année scolaire, puis mi Février. Elles ont pour but de cibler les difficultés des enfants afin d'y apporter une remédiation. Les résultats ont été communiqués aux familles et les parents ont été reçus individuellement.

### 3°) Point n°3 de l'ordre du jour :

Mr Bonneau informe que des stages de remise à niveau pour cinq élèves de CM2 sera organisé à l'école de Candé/Beuvron entre le 12 et le 16 avril à raison de cinq matinées de trois heures. Ce stage sera assuré par une enseignante de l'école .

### 4°) Point n°4 de l'ordre du jour

Mme Miceli informe le conseil qu'à partir du 19/04/2010, une garderie aura lieu sur chaque site, dans les mêmes conditions et avec les mêmes horaires que celle qui existait aux Montils jusqu'à maintenant.

Pour Monthou, elle se fera dans les locaux de la cantine scolaire. Des jeux et des bacs de rangement ont été commandés.

L'étude surveillée sera toujours d'actualité, une recherche de bénévoles est nécessaire sur les 2 nouveaux sites (adressez vous au sivos pour devenir volontaires).

Mme Sadowniczyk demande si cette nouvelle organisation a pour but de « désengorger » les cars et remarque que c'est une bonne chose dans la mesure où il y a un énorme problème de discipline dans les cars, ce que confirment Mme Pain et Mr Bonneau.

Les parents présents et les élus soulignent qu'il serait souhaitable que le règlement soit appliqué pour les enfants posant problème; c'est à dire une exclusion momentanée, de même pour la cantine où l'on constate un manque de respect du personnel.

### 5°) Point n°5 de l'ordre du jour

Les enseignants s'inquiètent de la dissolution du SMISS et souhaiteraient savoir ce que va se passer à la prochaine rentrée.

Mme Miceli confirme cet état de faits et précise que les intervenants sportifs du SMISS n'interviendront plus dès la rentrée scolaire et que les enseignants devront reprendre cet enseignement . Ce à quoi Mme Sadowniczyk fait remarquer que c'est dommage , car bien que les enseignants soient formés à cette discipline, leur enseignement n'aura peut être pas la même qualité, ces personnes étaient des « spécialistes » de cette discipline et surtout permettaient de proposer des activités variées aux enfants puisqu'ils apportaient du matériel dont les écoles ne disposent pas. Par ailleurs, il faudra prévoir des créneaux plus larges à l'espace Beauregard , pour permettre aux enseignants d'installer et de ranger le matériel (ce qui était fait au préalable par l'intervenant). Mme Miceli et Mr Darnis répondent qu'il n'y aura pas de problème pour disposer de la salle Beauregard et du car. Par ailleurs, ils sont prêts à recevoir des projets faisant appel à d'autres interventions...

### 5°) Point n°6 de l'ordre du jour

Mmes Jarros et Majorel confirment que l'étoile cyclo aura bien lieu du 17 au 22 mai et que les entraînements vont bientôt commencer. Elles soulignent la difficulté à trouver des accompagnateurs « disponibles » dans la mesure où les parents travaillent. Elles ont donc été obligées de faire appel à des membres du vélo club des Montils qui ont répondu positivement.

Mme Sadowniczyk précise que les petites randos concernant les 3 classes de Monthou (CP-CE1-CE1/CE2) auront lieu les 31 mai- 1er et 2 juin prochains. Elles se dérouleront sur les communes de Suèvres et de Mer avec rallye photo sur le parcours, animations par l'observatoire Loire, visite d'un moulin à eau... 5 entraînements auront lieu au préalable en partant de l'école à pied...

Mme Kaluzny informe que le projet de voyage en Belgique avec sa classe de CM2 se précise. Il se déroulera du 31 mai au 4 juin. Au programme, beaucoup de visites... Ce projet est l'aboutissement d'une correspondance scolaire et a le soutien financier du SIVOS et du Comité de Jumelage des communes de Candé- Les Montils.

### 7°)Point n°7 de l'ordre du jour

Ainsi que cela avait été évoqué lors du premier conseil d'école, en ce qui concerne le problème de responsabilité pour le coucher des petits de maternelle, un essai a été fait pour les coucher plus tard (à la reprise de service des enseignants). Or cet essai n'a pas été concluant car les enfants étaient beaucoup plus énervés. Par conséquent, Mme L'inspectrice de la circonscription, ayant confirmé que cela ne posait aucun problème en terme de responsabilité, il a été décidé de revenir à la première solution ; à savoir de coucher les enfants dès 13H05.

### **8°) Point n°8 de l'ordre du jour**

Mme Pain évoque les problèmes du préau de la cour de l'école et remercie le SIVOS d'avoir permis la continuité des cours en mettant un local à sa disposition.

Mme Poitout fait part des problèmes rencontrés dans son école, en ce qui concerne le plafond de la salle de motricité ainsi que la cabane qui abritait les vélos.

Mr Serreau (adjoint au maire des Montils) informe le conseil d'école que les experts sont passés dans les deux écoles et que les travaux de réparation vont pouvoir commencer.

### **9°) Point n°9 de l'ordre du jour**

Suite aux nombreuses questions émanant des parents élus, Mme Sadowniczyk rappelle les modalités de fonctionnement du conseil d'école et informe les membres qu'un RI sera établi, en concertation avec les parents élus, afin de définir précisément le cadre des sujets qui ont lieu d'y être traités. En effet, il existe un décret qui fixe les modalités du conseil d'école.

Il est rappelé que les questions personnelles ne doivent pas être traitées lors de cette réunion et que les parents élus doivent conseiller aux demandeurs de se rapprocher des enseignants concernés, voire les accompagner dans leur démarche.

### **10°) Point n°10 de l'ordre du jour : questions des parents élus**

1- Interpellé sur la vétusté des toilettes de l'école de Monthou, Mr Darnis répond qu'il n'est pas à l'ordre du jour de les modifier et que des petits travaux d'amélioration ont déjà été effectués (tuyaux de chauffage qui passent à l'intérieur des WC, installation de l'eau chaude dans le sas de la cantine...). Un parent d'élève signale toutefois que son enfant se retient d'aller aux toilettes du fait qu'ils se trouvent à l'extérieur....

Les parents élus souhaiteraient savoir ce qu'il en est du projet d'installer des cloisons dans les toilettes de la maternelle? Ce à quoi il est répondu que c'est fait depuis 2 jours...

2- Mr Bonneau répond qu'il n'y a pas eu de nouvel investissement en matière de jeux de cour car ceux qui avaient été achetés ont été très rapidement détériorés par les élèves. Selon l'avis des enseignants, il est bon aussi que les enfants apprennent à jouer en inventant leurs propres jeux.

Les enseignantes des CE2 répondent que la sortie à vélo, à Chailles, aura lieu, sous réserve qu'un nombre suffisant de parents accompagnateurs puisse obtenir l'agrément nécessaire. Par contre les élèves de Chailles ne viendront pas à Candé car cette année, ils bénéficieront d'une animation particulière autour de ce thème.

Enfin, en ce qui concerne les visites à la bibliothèque municipale de Candé /B. pour que les élèves puissent y emprunter un livre, la fréquence d'utilisation actuelle semble suffisante.

3- Suite à l'inquiétude des parents quant à la concertation entre enseignants du RPI, Mme Sadowniczyk, en accord avec ses collègues, précise que cette concertation a bien lieu bien qu'elle ne soit pas toujours aisée du fait de l'éloignement. Toutefois, le téléphone et les courriels permettent de garder le contact de façon régulière et de nombreuses concertations ont lieu au sein de chaque équipe dans les 4 écoles.

Quant à l'interrogation des parents concernant les choix qui ont été faits, pour les enfants de GS, de suivre leur scolarité en maternelle ou en élémentaire; Mme Pain explique qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter car les enseignements dispensés sont les mêmes, quelle que soit la méthode utilisée et la personnalité de l'enseignant. Elle rappelle que les programmes doivent être appliqués et qu'ils le sont puisque les résultats des évaluations de CP des enfants venant des 2 écoles sont identiques.

Pour ce qui concerne les critères permettant le passage des enfants d'une école à une autre, ils sont géographiques et pédagogiques mais il est tenu compte également des fratries, ou de cas particuliers...

Quoi qu'il en soit, tout est fait dans l'intérêt des enfants pour qu'ils poursuivent leur scolarité dans de bonnes conditions.

4- Un parent élu interpelle les élus sur l'éclatement éventuel du RPI afin de remédier aux problèmes évoqués plus haut...

Mme Miceli répond que ce n'est pas du ressort des communes mais de l'inspection académique. Néanmoins, elle rappelle que le SIVOS a été mis en place pour faire face aux exigences du RPI... Pas de décision à ce jour. Par ailleurs, Mrs Darnis et Ledoux (maire de Monthou et Candé) font remarquer qu'ils y sont opposés et constatent que les effectifs seraient plutôt à la baisse; d'où la nécessité de bien réfléchir aux conséquences éventuelles....

5- Sur ce point, Mmes Amardeil et Bouquet précisent que cette réunion avait pour but de présenter le projet de classe relatif à la sortie à vélo à Chailles. Toutefois, d'autres sujets ont été abordés au cours de cette réunion qui ont permis aux parents de s'interroger sur le bon déroulement de la scolarité de leur enfant. Elles précisent qu'elles restent à la disposition des parents qui veulent les rencontrer. Par ailleurs, elles se disent satisfaites de l'impact positif de cette réunion et confirment que la sortie à vélo aura donc bien lieu.

6- En ce qui concerne les prévisions d'effectifs, ce point a été abordé dans le point n°1 de l'ordre du jour.

7- Il semblerait qu'aucun projet de collège, pour notre secteur, ne soit envisagé.. Aucun élu n'avait d'informations à communiquer à ce sujet.

8- Il est rappelé aux parents que les décisions de passage relèvent du Conseil des maîtres et qu'ils en sont informés, conformément à la législation. Dans la mesure du possible, les familles sont informées du lieu géographique où se trouvera leur enfant à la prochaine rentrée, mais pas de la classe dans laquelle il est affecté car les répartitions peuvent être remises en cause au tout dernier moment, et notamment pendant les vacances avec des arrivées ou des départs. Toutefois, les critères retenus sont ceux que nous avons évoqués dans le point 3; à savoir pédagogique, géographique, répartition filles/garçons de façon à créer des classes hétérogènes.

9- Le parking de la salle des fêtes a été fermé provisoirement suite au gel qui a détruit le revêtement. Il est toutefois rappelé aux parents qu'il

existe un parking sur côté de l'école qui permet de stationner dans les bonnes conditions de sécurité.

Mr Ledoux en a profité pour rappeler qu'il existait un parking un peu plus loin à l'école de Candé et qu'il peut être utilisé et devrait être utilisé. Un petit rappel également concernant les enfants laissés devant l'école. Ils sont sous la responsabilité des parents et non de l'école puisque celle-ci est fermée.

10- Ainsi que la demande en avait été faite l'année précédente, les parents demandent à ce que le conseil d'école débute à 18H30. Un vote a donc lieu : 13 pour, 7 contre, 10 absentions. En conséquence, les séances de conseil d'école débiteront dorénavant à 18H30.

11- L'APER souhaitant organiser une conférence sur le thème « Accompagner le travail à la maison de son enfant ». L'équipe enseignante approuve cette démarche mais leur conseille de se tourner vers des spécialistes pour mener à bien cette conférence.

12- Mme Miceli, rappelle que la formation du personnel du SIVOS ne relève pas du conseil d'école. Elle présente toutefois les actions menées depuis la rentrée et les projets pour améliorer la formation du personnel.

- Formation des cantinières : 3 jours de formation déjà effectués

- Formation du personnel de garderie : actuellement en projet (devis), concerne 8 personnes, cela porterait sur « qu'est ce qu'une garderie périscolaire, le comportement de l'enfant ... »

- Formation 1er secours : pour toutes les personnes qui ne l'ont pas, et une remise à niveau pour celle qui l'ont déjà passée.

- ASTSEM : - 2 ont le concours

- 1 qui a le CAP petite enfance

- 1 part à la retraite

Il y a 7 ATSEM pour cette année

Quant à la décision de mettre en place des garderies sur site, elle émane d'un constat lié au nombre important des enfants la fréquentant.

La séance est levée à 21H30,

.....Compte rendu rédigé par C. Sadowniczyk, directrice de l'école de Monthou/Bièvre  
pour l'ensemble des directeurs du RPI : Mme Pain, Mme Poitout, Mr Bonneau .